



Calendrier 2026



Membres du conseil municipal



Nom	Poste	Courriel
Jacynthe Patry	Mairesse	mairie@paroissedisraeli.com
Nancy Lefebvre	Conseillère 1	siege1@paroissedisraeli.com
Alain Perreault	Conseiller 2	siege2@paroissedisraeli.com
Dany Bourque	Conseiller 3	siege3@paroissedisraeli.com
Samuel Fortier	Conseiller 4	siege4@paroissedisraeli.com
François Fortier	Conseiller 5	siege5@paroissedisraeli.com
Michel Bourgault	Conseiller 6	siege6@paroissedisraeli.com

Bureau municipal

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Contact — Administration, travaux publics et émission de permis

Téléphone : 418 449-5329	Direction	Poste 203
	Direction adjointe	Poste 201
	Administration	Poste 202
	Inspecteur	Poste 204

Télécopieur : 418 449-5459

Courriel : info@paroissedisraeli.com

Bureau mandataire de la SAAQ *Immatriculation des véhicules et permis de conduire*

Ouvert avec et sans rendez-vous

Pour prendre rendez-vous, consultez le site saaq.gouv.qc.ca et inscrivez le point de service « Disraeli ».

Pour tout autre renseignement : 1 800 361-7620

Horaire du bureau du mandataire de la SAAQ

Lundi	11 h à 17 h
Mardi	11 h à 17 h
Mercredi	11 h à 17 h
Jeudi	11 h à 17 h
Vendredi	11 h à 17 h

Numéros de téléphone utiles

MRC des Appalaches	418 332-2757
Centre scolaire des Appalaches (taxes)	418 338-7800, poste 1317
Ministère des Transports	418 423-7571
Société de développement économique	418 338-2188
Centre antipoison	1 800 463-5060
Hôpital de Thetford	418 338-7777
Sûreté du Québec (MRC)	418 338-0111
Urgences (police, incendie, ambulance)	911
Ville de Disraeli (loisirs)	418 449-2771, poste 2221
CLSC - Centre de services Disraeli	418 449-3513

Informations diverses

Dates d'échéance des taxes municipales

- 1^{er} versement : 9 mars 2026
- 2^e versement : 8 juin 2026
- 3^e versement : 7 septembre 2026

Collecte des ordures, des matières recyclables et des matières organiques

Vous trouverez l'horaire des collectes des ordures, des matières recyclables et des matières organiques au dos du calendrier et dans les pages mensuelles. Vous devez déposer vos bacs en bordure du chemin la veille de la collecte. Une distance d'au moins 60 cm doit séparer les bacs s'il y en a plusieurs.

Collecte des gros objets

La collecte des gros objets se tient sur une seule journée, et ce, pour tous les secteurs de la municipalité, soit le jeudi 4 juin 2026. Assurez-vous que vos objets soient déposés en bordure du chemin la veille de la collecte, et pas plus d'une semaine à l'avance. Notez qu'aucun pneu ne sera ramassé lors de la collecte.

Boîte à courrier

Nous disposons d'une boîte de courrier où vous pouvez déposer vos lettres destinées à la Municipalité en dehors des heures de bureau. Elle est située près de la porte d'entrée du bureau municipal et elle est grise.

Permis

Un permis est obligatoire pour :

- Construction, rénovation et démolition
- Installation septique
- Installation de roulotte
- Installation de ponceau
- Brûlage (paroissedisraeli.com/pages/permis-de-brulage)
- Travaux dans la bande riveraine (nivelage, enrochement, quais, etc.)
- Ouvrage de captage des eaux souterraines (puits)
- Abattage d'arbres (superficie de 4 hectares et plus)
- Installation de piscine
- Installation de système d'alarme

Pour l'émission de ces permis, contactez l'inspecteur, M. Daniel Fournier, au 418 449-5329, poste 204, afin de fixer un rendez-vous. Il est préférable de faire votre demande une semaine à l'avance.

Quelques organismes

Association	Responsable	Adresse	Téléphone	Courriel
Association des résidents du lac Aylmer	Daniel Sabourin	C.P. 5015, Disraeli	819 574-4457	presidence.arla@lacaylmer.org
Association du Lac-de-l'Est (ASBLE)	François Boudreau	1442, ch. du Lac-de-l'Est, Disraeli		presidentasble1442@gmail.com
Centre d'entraide région de Disraeli (CERD)	Isabelle Roberge	888, rue St-Antoine, Disraeli	418 449-5155	cerd@cerd.ca
Club des amis du 3 ^e âge	Lucie Phaneuf	979, rue St-Joseph Est, Disraeli	418 449-2977	boupha@cgcocable.ca
Comité culturel	Johanne Patry	310, rue Laurier, Disraeli	418 449-2771, p. 2239	info@comitecultureldedisraeli.ca
Comptoir familial	Rachel Simard	801-B, av. Champlain, Disraeli	581 209-4110	comptoirfamilialdir.st@gmail.com
Journal Le Cantonnier	Sylvie Veilleux	888, rue St-Antoine, Disraeli	418 449-1888	lecantonnier@lino.com
Maison des jeunes du Lac Aylmer	Caroline Richard	424, av. Champlain, Disraeli	581 209-0015	mdjlacaylmer01@gmail.com
Société d'histoire et de généalogie de Disraeli	Jean-Claude Fortier	888, rue St-Antoine, Disraeli	418 449-5155, p. 6	shgdi@cerd.ca
Chambre de commerce et d'industrie de la région de Disraeli (CCIRD)		401, av. Montcalm, Disraeli	581 678-1053	dg@ccird.ca
Transport adapté - Région de Thetford	Sarah Poulin	37, rue Notre-Dame O., Thetford	418 338-6599	transport.adapte@outlook.com

JANVIER 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
				Jour de l'an 		●

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 19 décembre 2025 au 5 janvier 2026 inclusivement pour la période des Fêtes.

4	5	6	7	8	9	10
	Bureau municipal fermé	Réouverture du bureau				☾
11	12	13	14	15	16	17
				Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h		
18	19	20	21	22	23	24
○						
25	26	27	28	29	30	31
☾						

Notes

Légende

- Nouvelle lune
- ☾ Premier quartier
- ☾ Dernier quart
- Pleine lune
-  Ordures
-  Matières recyclables
-  Matières organiques

FÉVRIER 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 ●	2	3 🗑️	4 Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h ♻️	5	6	7
8 ☾	9	10	11 🍖	12	13	14 Saint-Valentin 🐾
15 Les comptes de taxes de 2026 seront postés ce mois-ci. Surveillez votre courrier!	16	17 ○	18 ♻️	19	20	21
22	23	24 🗑️ ☾	25	26	27	28

Notes

Légende

- Nouvelle lune
- ☾ Premier quartier
- ☾ Dernier quart
- Pleine lune
- 🗑️ Ordures
- ♻️ Matières recyclables
- 🍖 Matières organiques

MARS 2026











Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4 Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 	5	6	7
8	9 1 ^{er} versement des taxes 	10	11 	12	13	14
15	16	17 	18 	19	20 	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Notes

Légende

-  Nouvelle lune
-  Premier quartier
-  Dernier quart
-  Pleine lune
-  Ordures
-  Matières recyclables
-  Matières organiques
-  Équinoxe printemps

AVRIL 2026







Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h  	2 Le bureau municipal ferme à 12 h pour le Vendredi saint.	3 Vendredi saint	4
5 Pâques 	6 Bureau municipal fermé pour le lundi de Pâques	7 	8 	9	10 	11
12	13	14	15 	16	17 	18
19	20	21 	22	23 	24	25
26	27	28	29 	30		

Notes




Légende

-  Nouvelle lune
-  Premier quartier
-  Dernier quart
-  Pleine lune
-  Ordures
-  Matières recyclables
-  Matières organiques

MAI 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
					1	2	
3	4	5 	6 Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 	7	8	9	
10 Fête des Mères 	11	12	13 	14	15 Date limite pour retirer vos garages de toile	16	
17	18 Journée nationale des patriotes Bureau municipal fermé	19 	20 	21	22	23	
24	25	26	27 	28	29	30	
31	Notes					Légende  Nouvelle lune  Premier quartier  Dernier quart  Pleine lune  Ordures  Matières recyclables  Matières organiques	
							

JUIN 2026











Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3 Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 	4 Collecte des gros objets Seule collecte de l'année Aucun pneu ne sera ramassé 	5	6 Grande journée des petits entrepreneurs
7	8  2 ^e versement des taxes 	9	10 	11	12	13
14 	15	16 	17 	18	19	20
21   Fête des Pères 	22	23	24 Saint-Jean-Baptiste Bureau municipal fermé  	25	26	27
28	29 	30 				

Notes


Légende

-  Nouvelle lune
-  Premier quartier
-  Dernier quart
-  Pleine lune
-  Ordures
-  Matières recyclables
-  Matières organiques
-  Solstice d'été

JUILLET 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Si vous déménagez, n'oubliez pas de faire vos changements d'adresse!			1 Fête du Canada Bureau municipal fermé  	2 Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h	3	4
	5	6	7 	8  	9	10
12	13	14 	15 	16	17	18
19	20	21 	22  	23	24	25

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 17 juillet au 2 août 2026 pour les vacances estivales.

26	27	28  	29 	30	31	
----	----	---	---	----	----	--




















Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 17 juillet au 2 août 2026 pour les vacances estivales.

Notes

Légende

-  Nouvelle lune
-  Premier quartier
-  Dernier quart
-  Pleine lune
-  Ordures
-  Matières recyclables
-  Matières organiques

AOÛT 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
						1	
2	3 Réouverture du bureau municipal	4	5 Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h   	6	7	8	
9	10	11 	12  	13	14	15	
16	17	18	19   	20	21	22	
23	24	25 	26 	27	28 	29	
30	31	Notes				Légende  Nouvelle lune  Premier quartier  Dernier quart  Pleine lune  Ordures  Matières recyclables  Matières organiques	

SEPTEMBRE 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2 Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 	3	4	5
6	7 3 ^e versement des taxes  Fête du travail Bureau municipal fermé	8 	9  ○	10	11	12 Fête de la Rivière Parc du Pouvoir 4 ^e édition
13	14	15 Début de la période pour l'installation des garages de toile	16 	17	18	19
20	21	22  	23 	24	25	26 ●
27	28	29	30 			

Notes

Légende

- Nouvelle lune
- ☾ Premier quartier
- ☾ Dernier quart
- Pleine lune
-  Ordures
-  Matières recyclables
-  Matières organiques
-  Équinoxe d'automne

OCTOBRE 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7 Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31













Notes		Légende  Nouvelle lune  Premier quartier  Dernier quart  Pleine lune  Ordures  Matières recyclables  Matières organiques

NOVEMBRE 2026









Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4 Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 	5	6	7
8	9	10 	11 Jour du Souvenir 	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25 	26	27	28
29	30					

Notes		Légende  Nouvelle lune  Premier quartier  Dernier quart  Pleine lune  Ordures  Matières recyclables  Matières organiques

DÉCEMBRE 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 	2 	3	4	5
6	7 	8	9 	10	11	12
13	14	15	16 	17 	18	19
20 	21	22 	23 	24 	25 Joyeux Noël 	26
<p>Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 18 décembre 2026 au 4 janvier 2027 inclusivement pour la période des Fêtes.</p>						
27	28	29	30 	31		

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 18 décembre 2026 au 4 janvier 2027 inclusivement pour la période des Fêtes.

Notes		Légende  Nouvelle lune  Premier quartier  Dernier quart  Pleine lune  Ordures  Matières recyclables  Matières organiques  Solstice d'hiver

Recensement des chiens

La *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* oblige le propriétaire ou gardien d'un chien à enregistrer son animal auprès de sa municipalité et de payer les frais reliés à cet enregistrement. Cette loi prévoit des amendes variant de 250 \$ à 1 500 \$ à toute personne qui omet d'enregistrer son animal.

Donc, le conseil municipal a conclu une entente avec la Société protectrice des animaux (SPA) de Thetford Mines afin de s'acquitter d'une partie des obligations prévues au règlement d'application de la loi provinciale. La SPA de Thetford Mines est autorisée à faire un recensement des chiens de la municipalité afin de tenir un registre ainsi qu'à vendre annuellement au coût de 25 \$ par chien, des médailles numérotées, et à procéder à leur renouvellement chaque année. Cette médaille doit être portée en tout temps par tous les chiens de plus de 3 mois.

La Municipalité vous demande de contacter le plus rapidement possible la SPA de Thetford Mines afin de procéder à l'enregistrement de votre ou vos chiens, si ce n'est pas déjà fait. L'adresse de la SPA de Thetford Mines est 768, rue Caouette Ouest, C. P. 941, Thetford Mines (Québec) G6G 7N1. Pour toute information, vous pouvez contacter la SPA au 418 332-2772 ou à spa-tm@hotmail.com.

N'oubliez pas que tout propriétaire ou gardien d'un chien a l'obligation d'enregistrer son ou ses chiens. Nous comptons sur votre collaboration!

Abris d'auto temporaires

Un abri d'autos temporaire est permis dans toute la profondeur de la marge de recul. Cependant, lors de l'exécution de travaux d'entretien, la Municipalité n'est jamais responsable des dommages ou des bris occasionnés par ses équipements à un abri empiétant sur la marge de recul.

Un abri d'autos temporaire doit être situé à au moins 3 m du bord de l'asphalte ou à 1 m de la limite de l'emprise de la rue ainsi que de toute ligne latérale.

Le garage ou l'abri d'autos temporaire doit être érigé sur une voie d'accès au stationnement ou sur ce dernier et doit être revêtu de façon uniforme de toile ou de panneaux démontables.

Sur un terrain d'angle, le triangle de visibilité doit être respecté.

Ce type d'abris peut être installé à partir du 15 septembre, mais il doit être retiré au plus tard le 15 mai.

Règlement concernant les alarmes applicable par la SQ

Avant d'installer (ou lorsque vous possédez) un système d'alarme, vous devez obtenir un permis de la municipalité. Le permis est gratuit. La demande peut être faite par téléphone. Cela permet de maintenir un registre et d'être en mesure de vous contacter si votre système se déclenche. Merci de communiquer avec nous au 418 449-5329, poste 201.

Récupération de cartouches d'encre usagées

Vous pouvez apporter vos cartouches d'encre usagées non réusinées au Centre d'entraide de la région de Disraeli (CERD) sur leurs heures d'ouverture.

Récupération des résidus domestique dangereux (RDD)

Huiles usées et antigel

Vous ne savez pas où disposer de vos huiles usées et antigel? Apportez-les au Garage Yvan Doyon & Fils, situé au 479, avenue Champlain à Disraeli, sur les heures d'ouverture.

Récupération des piles usées (rechargeables ou non)

Vous ne devez pas jeter vos piles usagées dans le bac vert. Vous pouvez les déposer au Centre communautaire J.N. Plante, chez BMR Vivaco groupe coopératif ou au bureau de poste. Vous pouvez également consulter le site recyclezvosbatteries.ca pour plus d'options.

Récupération des vieux pneus

Au Québec, un droit environnemental de 4,50 \$ est perçu auprès des consommateurs québécois à l'achat de chaque pneu neuf pour une automobile. Grâce à cette contribution, la récupération des pneus usagés est accessible aux citoyens sans frais après l'utilisation de leurs pneus.

Le programme vise les pneus provenant du Québec dont le diamètre est égal ou inférieur à 62,23 cm et ayant moins de 123,19 cm de diamètre au total.

Vous pouvez donc disposer de vos vieux pneus chez les détaillants de pneus, et ce, sans frais supplémentaire, ceux-ci ayant été payés lors de l'achat.

Notez qu'aucun pneu ne sera ramassé par la Municipalité lors de la collecte des objets lourds le jeudi 4 juin 2026.

ENTENTES AVEC LES ÉCOCENTRES

La Municipalité a une entente avec la Ville de Disraeli et l'écocentre régional de la Régie intermunicipale de la région de Thetford (RIRT) afin que ses contribuables puissent utiliser ces écocentres pour disposer de certains produits, matières et matériaux.

Tous les propriétaires de la Municipalité desservis par le service de collecte d'ordure pourront utiliser les services des écocentres à l'exception des commerces et des industries, de même que des entrepreneurs en construction.

ENTENTES AVEC LES ÉCOCENTRES

Les contribuables doivent utiliser l'écocentre de la Ville de Disraeli d'avril à octobre, soit pour la période d'ouverture de cet écocentre.

L'écocentre régional sera accessible aux contribuables de janvier à avril ainsi qu'en novembre et en décembre, soit lors de la période de fermeture de l'écocentre de la Ville de Disraeli. Il sera disponible en tout temps pour accueillir les matières acceptées par l'écocentre régional, mais refusées par la Ville de Disraeli.

ÉCOCENTRE RÉGIONAL

3626, boulevard Frontenac Est
Thetford Mines (Québec) G6H 4G2

ÉCOCENTRE DE DISRAELI

60, rue Industrielle
Disraeli (Québec) G0N 1E0

GESTION ET DÉROULEMENT DES VISITES AUX ÉCOCENTRES

GESTION DES VISITES

Un budget est attribué à chaque matricule payant une taxe d'ordures. Une fois cette limite atteinte, la Municipalité facturera le montant excédentaire au citoyen.

Les frais d'écocentre seront automatiquement facturés aux contribuables ne payant pas de taxes d'ordures.

DÉROULEMENT DE LA VISITE À L'ÉCOCENTRE

Présentez-vous à l'écocentre avec une preuve de résidence soit votre permis de conduire ou votre compte de taxes municipales selon les dates et heures d'ouverture.

Un employé vous dirigera selon les matériaux que vous transportez.

Seules les matières d'origine domestique sont acceptées.

LES INFORMATIONS CONCERNANT LE BUDGET ALLOUÉ ET LES DIFFÉRENTS COÛTS VOUS SERONT COMMUNIQUÉES DÈS QUE LA MUNICIPALITÉ LES RECEVRA AU PRINTEMPS LORS DE LA SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LA VILLE DE DISRAELI.

ÉCOCENTRES MATIÈRES ACCEPTÉES (Liste d'exemples non exhaustive)

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Armoire, comptoir, bain, douche, lavabo, toilette, bois traité, plomberie, porte, fenêtre, céramique

MÉTAUX FERREUX ET NON FERREUX

Fer, laveuse, sècheuse, cuisinière, lave-vaisselle, réfrigérateur, congélateur, barbecue, tôle

MATÉRIAUX GRANULAIRES

Brique, béton, asphalte, gravat, roche, sable, granulats, roc ou terre non contaminée

ENCOMBRANTS

Chauffe-eau, four micro-onde, électroménager, matelas, sommier, pneu déjanté, vélo, petit appareil à moteur (tondeuse, souffleuse, taille-haie, taille bordure, scie mécanique)

PLASTIQUES SOUPLES ET RIGIDES

Auvent, bâche, boyau d'arrosage, mobilier de patio, revêtement extérieur, sac d'engrais vide, tuyau et matériau de PVC, plastique agricole

DÉCHETS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Huile usée, huile à cuisson, solvant, diluant à peinture, antigel, peinture (dans leur contenant original en métal seulement)

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

Ordinateur, périphérique d'ordinateur, console de jeux, écrans, téléphone, cellulaire, imprimante, système audio, cinéma maison

BRANCHES, ARBUSTES, FEUILLES ET GAZON

AMPOULES ET FLUORESCENTS

IL EST IMPORTANT DE VÉRIFIER LES MATIÈRES REFUSÉES DE CHAQUE ÉCOCENTRE.

Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

SAVIEZ-VOUS?

- Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac. Ils contaminent les autres matières recyclables.

EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- ✓ Contenant de produit d'entretien ménager
- ✓ Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- ✓ Boîte de carton
- ✓ Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- ✓ Feuille de papier
- ✓ Cahier

LES EXCEPTIONS

- Aérosols et emballages de protection en polystyrène : les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.



BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants – sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes de carton.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

- ✗ Pile
- ✗ Seringue
- ✗ Boyau d'arrosage
- ✗ Chaise de jardin
- ✗ Jouet
- ✗ Casserole
- ✗ Vêtement et tissu

BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LE BAC?

CONSULTEZ
BACIMPACT.CA



MATIÈRES COMPOSTABLES



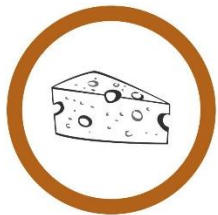
Restes alimentaires



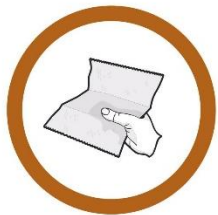
Viandes et poissons avec des os



Fruits et légumes



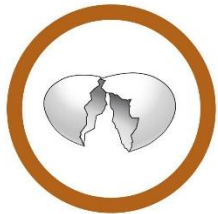
Produits laitiers



Essuie-mains et mouchoirs



Papiers et cartons souillés



Coquilles d'œufs, coques de noix et écales d'arachides



Marc de café, filtres et sachets de thé

MATIÈRES À ÉVITER :

- ✗ Sacs en plastique
- ✗ Cendres
- ✗ Textiles

⚠ PAS DE LIQUIDE NI DE MATIÈRE RECYCLABLE



gesterra.ca

Utilisation des bacs bruns (Obligatoires pour tous)

Dans un souci écologique, la Municipalité a rendu obligatoire en 2019 l'achat du bac brun pour la disposition des matières organiques. Si vous ne possédez pas de bacs bruns, vous devez vous en procurer un.

Il est important, afin de réduire les coûts de la disposition des matières résiduelles, d'utiliser au maximum votre bac brun. Cette année, la Municipalité offre 24 collectes de matières organiques (surveillez le calendrier des collectes).

Afin de développer cette habitude chez les citoyens, la Municipalité a réduit la fréquence des collectes du bac vert à 1 collecte aux 3 semaines durant la période hivernale.

Les autres matières acceptées dans le bac brun sont :

- Cheveux, ongles, poils et plumes
- Mauvaises herbes, petites branches, copeaux de bois et gazon
- Papiers et cartons souillés (non cirés)
- Matières grasses et gras de cuisson
- Déjections et litières compostables d'animaux domestiques

Vous faites déjà votre compost chez vous... Pourquoi utiliser le bac brun?

Le bac brun est un complément à votre composteur maison. La viande, le poisson, les produits laitiers, les papiers et les cartons souillés (ex. : boîtes de pizza) ainsi que le gazon vont idéalement dans le bac brun et non dans votre composteur domestique. En suivant ce conseil, votre compost fait maison sera de meilleure qualité.

Plan d'assainissement des fosses septiques et des fosses de rétention

À chaque fois que vous faites vidanger votre fosse septique ou votre fosse de rétention, vous avez l'obligation de transmettre une copie de la facture de votre vidange à la Municipalité, soit par courriel, par texto, par la poste, par télécopieur ou en vous présentant à nos bureaux.

- Une fosse septique utilisée d'une façon saisonnière doit être vidangée au moins une fois tous les 4 ans.
- Une fosse septique utilisée à longueur d'année doit être vidangée au moins une fois tous les 2 ans.
- Toute fosse de rétention doit être vidangée de sorte à éviter le débordement des eaux de cabinet d'aisance qui y sont déposées.

Pour tout renseignement additionnel concernant cette réglementation, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur municipal, M. Daniel Fournier, au 418 449-5329, poste 204 ou au 418 334-8511 (cellulaire).

Calendrier des collectes 2026

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Collecte des ordures
Collecte des matières organiques

Collecte des matières recyclables
Collecte des objets lourds

Bureau municipal fermé